

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 04/04/2018

Reçu en préfecture le 04/04/2018

Affiché le

SLO

ID : 033-253306310-20180328-2018_02_020-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 11
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le vingt-huit mars

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 14 mars 2018

Etaient Présents : Mmes AUCOUTURIER - De ROFFIGNAC - GOT - GUILLEN – HERAUD - MONSEIGNE - PIASECKI – MM. CORSAN – DELAUNAY – PLISSON - RENARD

Délibération N°2018-02-020: Budget principal 2017- Affectation du Résultat

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 167 510,66 € et un excédent d'investissement de 95 622,42 € ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article unique: d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice : + 41 141,37 €

B Résultats antérieurs reportés : + 167 510,66 €

C Résultat à affecter = A+B: 208 652,03€

D Solde d'exécution d'investissement

Résultat de l'exercice : 27 157,96€

E Résultat antérieur R001 : 95 622,42 €

Excédent de financement = D+E : 122 780,38 €

1) Report excédent en investissement R001 : 122 780,38 €

2) H report en fonctionnement R 002 : 208 652,03€

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 28 mars 2018

La Présidente

Françoise de Roffignac
Comité Syndical pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde